La lecture à voix haute, objet d’apprentissage

**Pour lire à voix haute, il faut avoir compris le texte.**

Il faut savoir lire pour déclamer un texte et être un lecteur expert si l’on veut faire passer des sentiments (c’est-à-dire sa façon de concevoir le texte). Cela suppose un choix des textes à lire en fonction des compétences de l’élève pour ne pas le mettre en difficulté.

**La lecture à voix haute ne sert pas à vérifier des compétences de lecteur.**

C’est une activité qui porte sur la lecture mais qui n’est pas suffisante pour entrer dans la

compréhension fine d’un texte. Ce n’est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle

nécessite une lecture silencieuse préalable (qui elle, vise la compréhension)

**La lecture à voix haute est une leçon de langue.**

Les erreurs détectées permettent un travail de remédiation de la langue que la lecture

silencieuse ne permet pas (prononciation, déchiffrage, hésitation) et une imprégnation de la langue (structures, tournures)

**La lecture à voix haute s’apprend.**

Elle demande un entraînement spécifique. Des activités programmées en classe aident à

l’amélioration de la diction. On ne lit pas devant un public de façon innée.

**La lecture à voix haute contribue au renforcement de la personnalité de l’élève.**

Elle permet de mettre en œuvre des projets d’expression, des mises en scène théâtrales,

des lectures spectacles, une présentation d’exposé, la création d’un livre cassette,

l’enregistrement en voix-off d’un montage multimédia, etc

**Pour travailler la lecture à haute voix (sur des textes que l’on connaît déjà), on va lire :**

**• pour s’entraîner** à respirer, à articuler, à modifier l’intensité de la voix, à lire une même phrase en se mettant dans la peau de différents personnages, à lire en se déplaçant, à raconter ce qu’on a lu, à moduler sa voix (vitesse, intensité,...) en fonction du sens du texte ou de son intention ;

**• pour s’amuser** avec des jeux et des exercices d’articulation ;

**• pour se perfectionner** avec des repérages de lettres, de syllabes, de mots, d’un intrus, avec des exercices de lecture rapide ;

**• pour intégrer des éléments d’organisation d’un texte et de grammaire**

après avoir travaillé les marques de ponctuation et leur concordance à l’oral, la lecture de phrases dans lesquelles le changement de ponctuation entraîne une modification du sens, la lecture de textes non ponctués, la lecture de textes constitués de phrases un peu longues et dans lesquels le respect de la ponctuation est une condition pour se faire comprendre.

Extrait de « la mise en voix de textes : la lecture à haute voix au cycle 2 » Eduscol